

cette Ville, la pieuse Confrérie du Scapulaire de Saint-Joseph, Époux de la Très Sainte Vierge. M. le Chanoine Bernard est chapelain de la dite Confrérie, et peut recevoir en cette qualité, toutes les personnes qui désireraient s'y enrôler. Les Sœurs de Saint-Joseph ont constamment en mains des scapulaires de Saint-Joseph et des notices sur ce scapulaire.

Bien sincèrement votre tout dévoué en N.-S.

† L.-Z., EV. DE SAINT-HYACINTHE.

BREF

pour l'établissement de l'Association universelle de la
Sainte-Famille

LÉON XIII, PAPE

POUR PERPÉTUELLE MÉMOIRE.

Personne n'ignore que la prospérité privée et publique dépend principalement de la constitution de la famille. Plus, en effet, la vertu aura jeté de profondes racines au sein de la famille, plus aura été grande la sollicitude des parents pour inculquer aux enfants par l'enseignement et par l'exemple les préceptes de la religion, plus il en résultera de fruits pour le bien commun. C'est pourquoi, il importe souverainement que la société domestique non seulement soit saintement constituée, mais encore qu'elle soit régie par de saintes lois et que l'esprit de religion et les principes de la vie chrétienne y soient développés avec soin et constance. C'est évidemment à cette fin que le Dieu miséricordieux, voulant accomplir l'œuvre de la réparation humaine, attendue depuis des siècles, en disposa de telle sorte les éléments et l'ordre, que dès le principe cette œuvre